

Plage d'En Vau

Caractéristiques de la zone de baignade

Commune : Marseille

Responsable : Ville de Marseille

Période de surveillance sanitaire :

Du 1 juin au 31 août 2017

Taux d'accessibilité

En 2016, plage ouverte à la baignade
94 jours sur 94 jours soit un taux de 100%

Image de la zone de baignade



- Point de prélèvement
- Toilettes
- Poste de secours
- Parking
- Affichage des résultats

Classement antérieur de l'eau de baignade



- ★★★★ Excellent
- ★★★ Bon
- ★★ Suffisant
- ★ Insuffisant

EXCELLENT

Classement établi à partir des contributions annuelles de 2013 à 2016,
sur la base de 21 prélèvements officiels annuels :
Eau de qualité Excellente en 2013, 2014, 2015 et 2016.

Identification des causes de pollution à court terme (à partir des profils de plage de 2011)

Les plages de Marseille sont saines. La ville de Marseille met tout en œuvre pour maintenir une excellente qualité de ses eaux de baignade. Une fermeture temporaire est une mesure de protection des baigneurs. Les jours de fermeture sont rares ce qui témoigne de la bonne qualité des eaux.

Dans le cadre du dispositif de surveillance sur la qualité des eaux de baignade, en cas de survenue d'une pollution, la plage est systématiquement interdite à la baignade jusqu'au retour à la normale confirmé par des résultats d'analyses conformes.

Sources potentielles de pollution	Actions mises en œuvre
Fréquentation de la zone de baignade	- Incitation au comportement citoyen - Vigilance du Parc National
Les bateaux	- Mise en place d'une zone d'interdiction de mouillage (ZIM) - Surveillance du respect de la ZIM par le Parc National

Soyons citoyens, protégeons les eaux de baignade

Les résultats d'analyses de l'ensemble des plages sont consultables sur :

Allô-Mairie au 0 810 813 813

Marseille Infos Plages

www.mairie-marseille.fr

Allô Mairie
lundi-vendredi 8h/18h30 - samedi 7h30/17h30

0 810 813 813

Service 0,06 € / min
+ prix appel

